



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SOS FAUNE SAUVAGE

Du 08 février 2020
Au Centre Nature la Loutre, L'Echo 87430 Verneuil sur Vienne

La séance, présidée par Maud DUVEUF, est ouverte à 14h45.

Secrétaire de séance : Catherine FEDER.

ORDRE DU JOUR :

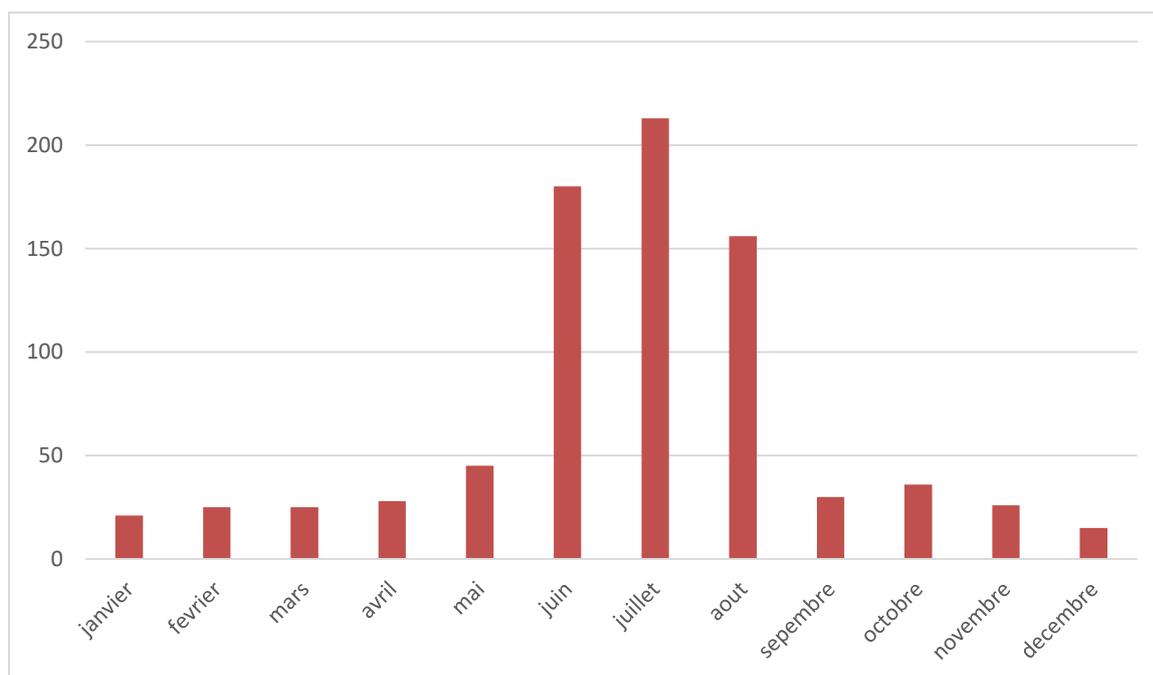
1. Rapport moral 2019
2. Rapport financier 2019
3. Budget prévisionnel 2020
4. Actions 2019-2020
5. Election des membres du Conseil d'Administration
6. Questions diverses

Rapport moral 2019

Activités de soins

Les accueils au cours de l'année 2019

Cette année, nous avons accueilli 800 oiseaux, c'est un nombre encore en augmentation par rapport aux années précédentes. Nous remarquons que le pic d'activité s'est concentré sur 3 mois, de juin à août. Ces mois ont été très intenses, en raison des périodes de canicule avec de nombreux cas d'hyperthermie. Pour le reste de l'année, les accueils s'équilibrent, entre 25 et 40 par mois.

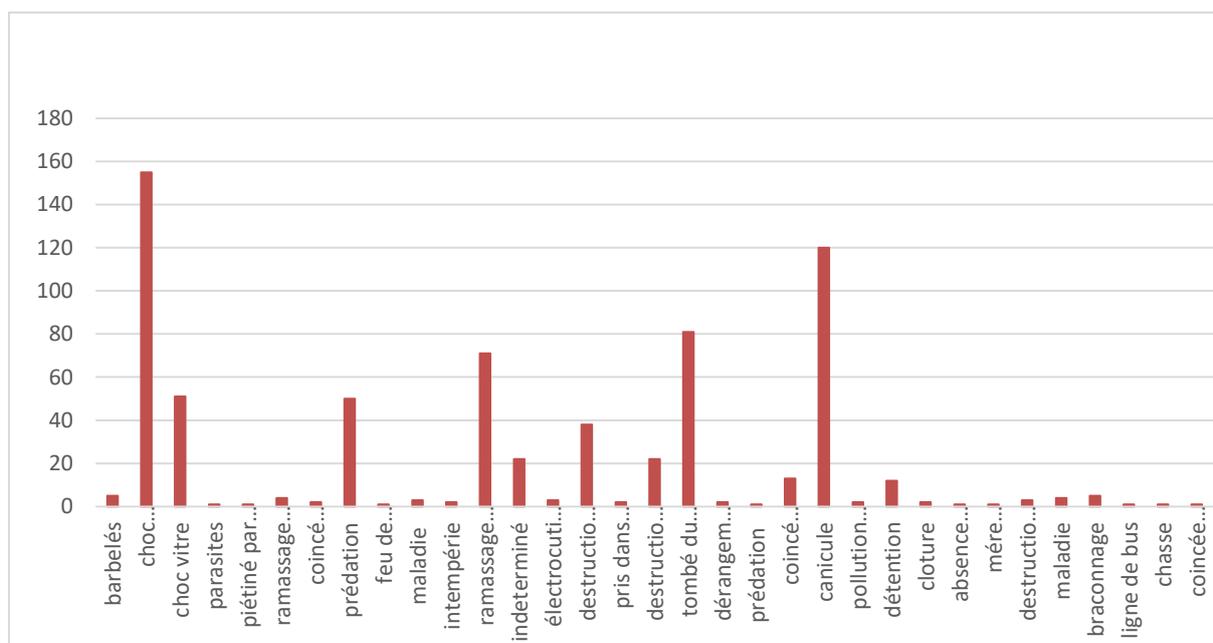


Les causes d'accueil

Les causes d'accueil sont encore extrêmement variées cette année, ce qui tend à prouver la diversité des dangers rencontrés par les oiseaux sauvages.

Les chocs véhicules représentent toujours la première cause d'entrée des animaux au Centre avec 23% des accueils

La canicule a été la cause directe de l'accueil de 18% des oiseaux pris en charge en 2019. C'est la première année que les perturbations liées au climat rentrent dans les cinq premières causes d'accueil et l'an dernier les intempéries ont également fait de nombreuses victimes. C'est très inquiétant, puisque tous les individus, quel que soit leur âge ou leur espèce, sont touchés. Juste après, on retrouve le « ramassage juvénile » et « tombés du nid », qui correspondent aux oisillons en phase d'apprentissage au sol que les particuliers ramassent croyant qu'ils sont blessés ou en danger, alors que dans la majorité des cas ils auraient pu rester sur place, auprès de leurs parents et profiter de leur apprentissage. Les destructions des nids sont en augmentation (7^{ème} place l'an dernier, 4^{ème} actuellement), certaines personnes ne supportent pas la présence des oiseaux (salissures, bruit etc.).

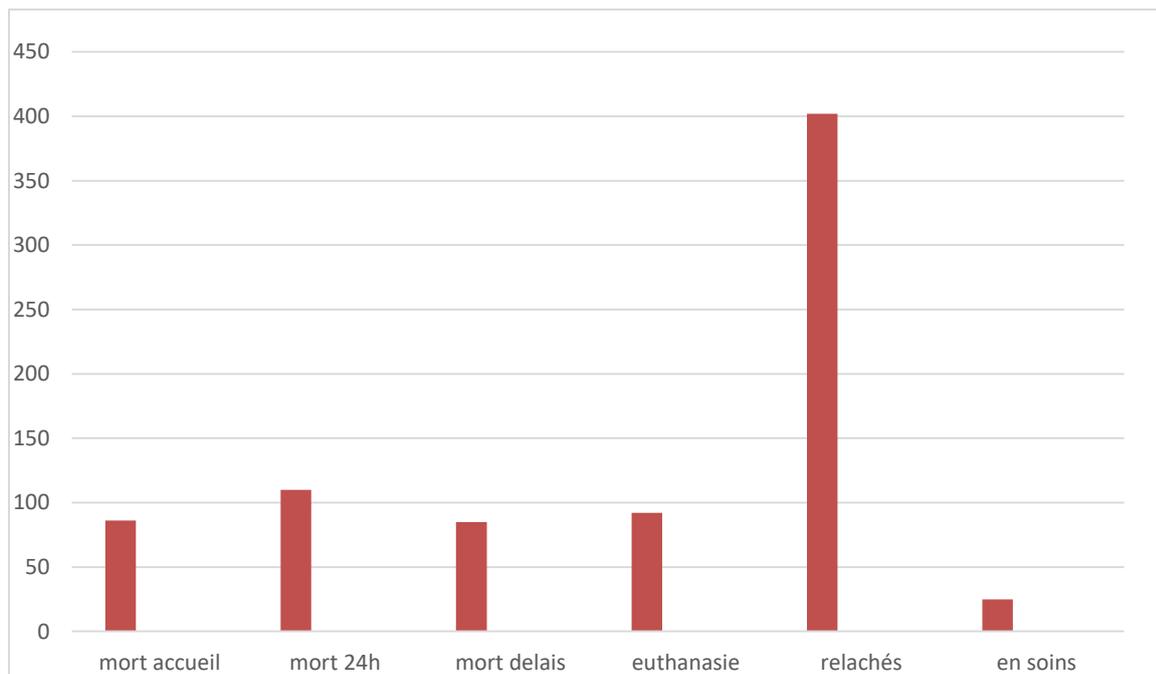


Devenir des animaux pris en charge

Cette année encore, nous avons un très bon taux de réussite (54%), qui est même en augmentation et au-dessus de la moyenne nationale. Cela, grâce à l'implication des bénévoles et au travail remarquable de nos vétérinaires partenaires, qui ont pratiqué plus de 350 chirurgies en 2019 et que nous remercions. Le taux de relâché sur les animaux opérés est également en augmentation, c'est quelque chose de gratifiant et de valorisant pour le Centre et pour les vétérinaires. Les morts accueils et morts 24h, qui comprennent les oiseaux décédés dans les 48h suivant leur arrivée, sont importantes et imputables en partie à la canicule et l'autre partie au fait que les gens attendent trop longtemps pour apporter les oiseaux blessés au Centre. Il est alors difficile d'agir sur une fracture une semaine après par exemple.

Les euthanasies sont également en hausse, entre 70 et 75% d'entre elles sont dues au fait d'avoir eu les animaux trop tard, ou suite à des chocs véhicules. Nous poursuivons l'information et la sensibilisation auprès des particuliers afin qu'ils nous apportent les animaux le plus tôt possible.

Au 31 décembre 2019, 26 individus étaient encore en soins et ne figurent donc pas dans les statistiques.



Une situation préoccupante

Il est indéniable qu'en 2019, le Centre a atteint un stade critique. Depuis des années, les accueils d'animaux ne cessent d'augmenter en raison de l'intensification de la pression humaine sur les milieux et les espèces, mais également en raison du manque d'infrastructures et de la fermeture de Centres.

Le Centre est la seule structure habilitée, sur 6 départements, à pouvoir prendre en charge l'avifaune (Creuse, Corrèze, Lot, Indre, Dordogne et Haute-Vienne). De plus, sa capacité d'accueil n'est pas en adéquation avec les besoins d'un territoire aussi vaste, en effet, il ne peut accueillir que 50 oiseaux simultanément.



Zone de couverture du Centre

En 2019, 1600 individus auraient nécessité une prise en charge, mais seulement 800 ont pu être accueillis au Centre. Afin de pallier cette problématique, nous travaillons avec les Centres de Poitiers, Angoulême et Bordeaux, afin que ceux-ci puissent également prendre en charge des oiseaux provenant de l'Indre et de la Dordogne. Malheureusement, ces derniers se heurtent également à une saturation des accueils et par conséquent, ne peuvent accueillir tous les individus.

Une seconde problématique, à laquelle est confronté le Centre, est l'accueil des mammifères. Par manque de place, le Centre n'est pas habilité à accueillir certaines espèces. Sur les 1600 sollicitations reçues en 2019, 400 concernaient des mammifères. Pour tenter de trouver une solution d'accueil, nous travaillons avec le Centre de Clermont-Ferrand. Mais, il y a le problème de la distance et parfois, celui de la gestion de certains animaux blessés. Ainsi, moins de 50 individus ont été pris en charge par le Centre de Clermont-Ferrand.

Parmi les mammifères pour lesquels le Centre est sollicité, il y a des animaux communs comme les hérissons ou les écureuils, mais aussi des espèces fragiles telles que les loutres, les genettes ou encore les chats forestiers.

L'an dernier, nous avons obtenu une dérogation exceptionnelle pour l'accueil de deux loutrons. Cette dérogation a pu être justifiée par le caractère urgent de la situation. Ces deux jeunes erraient depuis plus de trois jours sans leur mère, ce qui, pour cette espèce, est dramatique. L'objectif était de les stabiliser au Centre afin de les transférer au Centre de

Bordeaux, seule structure disposant du matériel nécessaire à la prise en charge des loutres. Malheureusement, ces deux loutrons sont décédés avant leur transfert sur Bordeaux.

Cette situation préoccupante n'est pas sans conséquence sur la faune sauvage

La délocalisation des espèces vers ces structures, même si elle permet de répondre à l'urgence de la situation, pose la question du relâcher. La majorité des espèces sont territoriales et/ou monogame, elles doivent ainsi réintégrer leur site de découverte, qui peut se trouver à plusieurs centaines de kilomètres du Centre d'accueil. La question du brassage génétique est également posée, en délocalisant des espèces, le brassage génétique n'est plus assuré correctement. Se pose également la question des moyens humains nécessaires au retour des individus sur leur site. Cette solution n'est donc pas viable, autant pour les Centres, que pour les espèces, sur du long terme.

D'autre part, l'impossibilité d'assurer la prise en charge des espèces, par le Centre lui-même et les Centres partenaires, impacte les chances de maintien des populations. En effet, chaque individu relâché est un potentiel reproducteur pour l'espèce.

L'an dernier, plus de 700 individus (mammifères et oiseaux confondus) sont décédés faute de prise en charge et ce chiffre s'alourdit chaque année.

Déménagement

Le projet de construire une nouvelle structure permettant de répondre à la demande est donc plus que jamais primordiale. Le budget du nouveau Centre situé sur le parc zoologique du Reynou, a été réalisé et budgétisé par l'agence « Viv'home » de Limoges, que nous remercions chaleureusement, car elle a accepté de travailler bénévolement.

Le nouveau bâtiment est conçu pour répondre aux besoins présents et futurs, en prenant en compte l'évolution des accueils.

Une superficie de 200 mètres carré pour accueillir des salles de soins et des infirmeries en plus grand nombre, afin de pouvoir recevoir tous les individus nécessitant une prise en charge, aussi bien les oiseaux que les mammifères. Un bâtiment qui répond également aux règles sanitaires, avec une partie quarantaine indispensable pour les animaux issus d'une saisie et/ou de braconnage, mais également des espèces porteuses de maladies transmissibles et/ou zoonoses.

Une qualité de soin optimisée avec une salle de lavage, pour les animaux imbibés d'huile de vidange, de goudron ou autre substances, ainsi que des nurseries.

Le coût du nouveau Centre est évalué à 1 200 000 euros, il prévoit l'ensemble du Centre (bâtiment, box extérieurs, voirie, etc.), mais également les recommandations des Architectes des Bâtiments de France, la parcelle se trouvant sur l'emprise d'une zone classée. Il est à noter que les recommandations des ABF coïncident avec notre volonté d'intégrer le Centre dans son nouvel environnement (toitures et murs végétalisés, bardages en bois, etc.). Une autre volonté de l'association est d'utiliser des matériaux minimisant l'impact sur l'environnement et garantissant la viabilité du Centre sur 40 ans.

Nous sommes désormais à la recherche de financeurs.
Nous poursuivons également nos appels aux dons.

Actions en justice

Cette année encore, le Centre est intervenu, en déposant plainte et en se constituant partie civile suite au braconnage d'un faucon pèlerin et d'une buse.

Les actions entreprises par le Centre les années précédentes sont toujours en instruction.

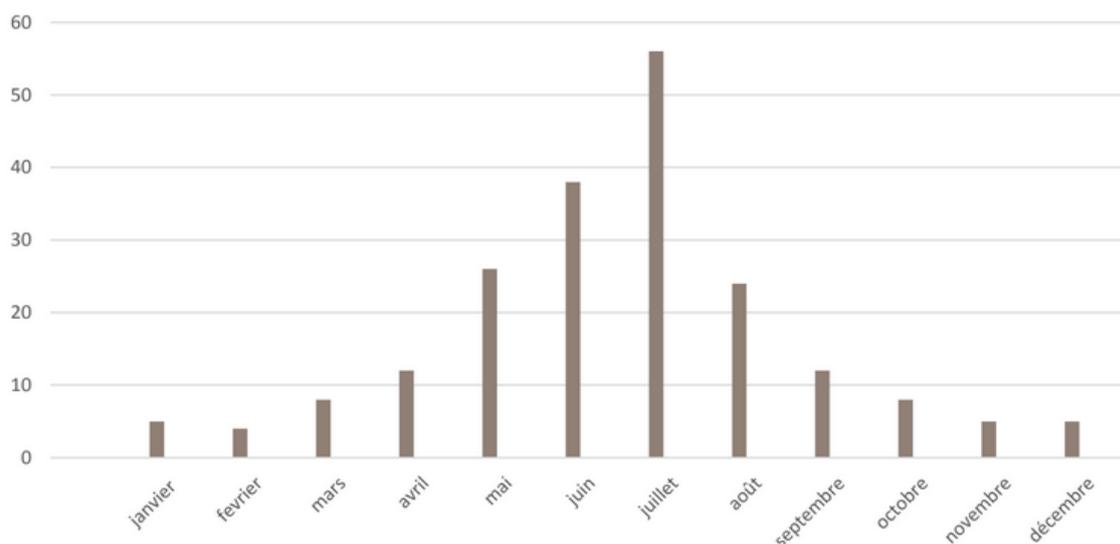
Médiation faune sauvage

Depuis ses débuts, le Centre est régulièrement contacté par des particuliers pour des conseils, des informations concernant la cohabitation « homme/faune sauvage ». Cette médiation, qui prend beaucoup de temps, n'est cependant valorisée que depuis quelques années. L'objectif de cette médiation faune sauvage est d'amorcer un dialogue, d'apporter des réponses ou des alternatives aux problèmes de cohabitation rencontrés par les particuliers, afin de favoriser la cohabitation et d'éviter la destruction d'espèces protégées.

En 2019, le Centre a reçu 203 appels, chiffre en augmentation, nous tentons d'apporter des solutions, mais il est difficile de répondre à tous les appels, nous les redirigeons alors vers la LPO s'il n'y a pas de mise en danger de l'animal ou un risque de destruction de l'habitat.

Souvent les appels sont regroupés sur des périodes de forte affluence (juillet-août) et les soins sont une priorité. Nous n'avons pas assez de personnels pour répondre au téléphone et ces appels se révèlent souvent extrêmement chronophages. Malheureusement, beaucoup de personnes refusent de mettre en place les solutions conseillées car cela coûte de l'argent ou prend trop de temps, et cela conduit parfois à des destructions volontaires de nids (de plus en plus fréquentes). Nous travaillons donc avec l'ONCFS afin qu'ils puissent intervenir lors de destructions avérées. Pour autant, de nombreuses autres personnes acceptent les solutions proposées et certaines nous recontactent par la suite pour nous informer que cela a fonctionné.

Nombre d'appels/mails reçus par mois



Communication

La page Instagram créée récemment et sur laquelle nous déposons des photos, fonctionne bien, 2 à 5 personnes s'y abonnent chaque semaine, elle est donc de plus en plus suivie. Nous arrivons ainsi à toucher un public plus jeune via les réseaux sociaux.

La page Facebook concerne plus de 4500 abonnés qui sont très réactifs à nos publications. Nous entretenons de très bonnes relations avec les Médias locaux et régionaux qui suivent très régulièrement notre activité et n'hésitent pas à venir vers nous pour des reportages. Nous pouvons également compter sur eux pour relayer des informations concernant le Centre.

En 2019, le Centre a fait l'objet de 8 couvertures médiatiques (presse écrite, radio et télévision).

Vote du rapport moral

Le rapport moral est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Rapport financier 2019

Compte de résultats

CHARGES	2019	2018	PRODUITS	2019	2018
ACHATS			REMUN. DES SERVICES		
Nourriture Matériel médical	4955,87	4562,86	Activités annexes	2634,00	2568,00
Fournitures non stock. Eau, énergie	1794,71	942,48	Parrainage	874,00	525,00
Fournitures, petit éqt	1060,35	1723,45	Ventes	156,00	178,70
Achats pour reventes	0,00	0,00	<i>Sous total</i>	3664,00	3271,70
<i>Sous total</i>	7810,93	7228,79			
SERVICES EXTERNES			SUBVENTIONS		
Photocopies	0,00	14,59	Conseil Régional		
Sous-traitance (CAC)	477,50	440,00	- aide à l'emploi	11881,00	13030,20
Collecte déchets + séchage linge	69,12	140,59	- subvention de fonctionnement	28000,00	3000,00
Assurance	214,32	212,32	Subventions	6000,00	8500,00
Frais de formation	300,00	0,00	<i>Sous total</i>	45881,00	24530,20
<i>Sous total</i>	1060,94	807,50			
AUTRES SERVICES EXT.			AUTRES PRODUITS		
Honoraires Vétérinaires/ Laboratoire*	17393,82	10092,09	Adhésions	516,00	551,00
Frais de publicité/imprimés	5588,00	144,01	Dons, Mécénat*	32757,22	18215,54
Transport sur achats	952,00	767,68	Produits exceptionnels	7,98	56,31
Déplacements/Réception*	5454,22	3111,72	ASP (aide service civique)	1820,00	1173,33
Frais postaux et télécomm.	243,8	280,21	Produits divers de gestion	0,70	2,81
Autres frais bancaires	93,08	90,56	Quote part de subv. Invest.	378,97	0,00
Cotisations/divers	146,25	309,65	Transfert de charges	0,00	432,81
<i>Sous total</i>	29871,17	14795,92	Intérêts livret	30,51	26,99
			<i>Sous total</i>	35511,38	20458,79
IMPOTS ET TAXES					
Autres impôts et taxes	824,72	786,40			
<i>Sous total</i>	824,72	786,40			
FRAIS DE PERSONNEL					
Salaires et charges sociales	31629,63	24906,26			
Divers liés à la masse salariale	1910,04	1467,40			
<i>Sous total</i>	33539,67	26373,66			
AUTRES CHARGES					
Charges diverses	7,47	141,41			
Charges exceptionnelles	0,00	1261,16			
DAP	1482,54	245,72			
<i>Sous total</i>	1490,01	1648,29			
TOTAL CHARGES	74597,44	51640,56	TOTAL PRODUITS	85056,38	48260,69
EXCEDENT	10458,94		DEFICIT		3379,87

Charges :

En 2019, les achats s'élevaient à environ 7811 euros, soit près de 8% de plus que l'année précédente. Cette hausse est directement liée à l'augmentation des accueils au Centre puisqu'il s'agit des dépenses pour l'achat de la nourriture, du matériel médical et des équipements nécessaires à l'amélioration de l'accueil des animaux.

Au niveau des services externes qui s'élevaient à 1061 euros, on retrouve tout ce qui concerne les photocopies, les frais de comptabilité ainsi que la collecte des déchets et le séchage du linge, indispensable en hiver et les frais de formation des services civiques.

Concernant les autres services externes qui s'élevaient à 29871 euros, on note une très forte augmentation des charges, soit 15 000 euros de plus que l'an dernier. Cette hausse concerne plus particulièrement les honoraires des vétérinaires et les frais de déplacement des bénévoles relais que nous remercions (indemnités kilométriques pour 5388 euros). Tout cela correspond à la hausse du nombre d'accueils. Ces sommes semblent très importantes, mais elles comprennent en fait les dons des vétérinaires pour 15 108 euros. En effet, nous sommes reliés par un système de mécénat, ce qui permet d'alléger considérablement la facture. Les frais de communication pour 5388 euros correspondent à la conception de notre charte graphique, à la réalisation et l'impression des dossiers de mécénat en vue de démarcher des financeurs pour le projet de déménagement et correspondent à des dons.

Cette année, la masse salariale s'élève à 33 540 euros.

Dans les autres charges, nous allons retrouver tout ce qui concerne les cotisations, ainsi que les commissions pour Paypal et la cagnotte Leetchi, car ils prélèvent un pourcentage sur les dons.

Produits :

Concernant les rentrées d'argent en 2019, on retrouve la rémunération des services, à hauteur de 3664 euros, c'est-à-dire la vente des stickers, des photos, des calendriers pour 156 euros, les activités annexes en 2019 concernent l'argent que nous rapporte le moteur de recherche LLO pour 2634 euros, ce qui représente une aide importante, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous soutiennent via ce moteur de recherches.

Les parrainages ont augmenté cette année et sont liés aux accueils très nombreux d'oisillons lors de la période estivale.

Les subventions s'élevaient à 45 881 euros, dont 11 881 euros du Conseil Régional pour l'aide à l'emploi. Nous avons également pu solliciter la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 23 000 euros pour une aide de fonctionnement et 5000 euros pour la formation bénévole.

Les autres subventions correspondent à des aides au fonctionnement et à la médiation faune sauvage.

Puis, nous avons autres produits à hauteur de 35 511 euros, concernant les dons des particuliers, des bénévoles, les adhésions, le mécénat des vétérinaires et l'ASP pour l'aide au paiement des services civiques. Cette année, les dons ont fortement augmenté par rapport à 2018, d'une part avec l'augmentation des frais vétérinaires et de déplacement, mais également de par la mise en place d'une cagnotte Leetchi en fin d'année.

Nous arrivons à un total produits de 85 056 euros et un total de charges de 74 597 euros, soit un excédent de 10 459 euros qui nous permet de compenser le déficit de l'an passé. La période de décembre étant toujours compliquée, car les subventions sont versées en début d'année civile.

Vote du rapport financier

Le rapport financier est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Budget prévisionnel 2020

Présentation du budget prévisionnel

Charges	montants	Produits	montants
60-ACHATS	43200	70-VENTES	
Achats stockés	23000	71-PRODUITS STOCKES	
Prestation de services	19000	74-SUBVENTION D'EXPLOITATION	64230
Fourniture non stockées	1200	Etat	0
61-SERVICES EXT.	220	fdva 1	6000
Entretien/réparation	0	fdva 2	6000
Assurance	220	region	36080
Divers	0	fondation	11550
		aides privées	3000
		asp	1600
		75- PRODUITS GESTION COURANTE	18402
62-AUTRES SERVICES EXT.	5050	Dons et adhésions	18402
Remunerations d'intermediaires	0	76-PRODUITS FINANCIERS	
Publications	200	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Deplacements	4500	78-REPRISE SUR AMORTISSEMENT	
Frais postaux+téléphone	250	79-TRANSFERT DE CHARGE	
Frais bancaires	100		
Frais de formation			
63-IMPOTS	1100		
64- CHARGES DE	32912		
Salaire chargé	31200		
Service civique	1712		
65-AUTRES CHARGES	150		
Cotisations	150		
sous total	82632		82632
86- EMPLOIS VOLONTAIRES	5900	87-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	5900
Valorisation du bénévolat	5000	Valorisation du bénévolat	5000
Mise à dispo des biens	900	Mise à dispo des biens	900
TOTAL	88532	TOTAL	88532

Pour 2020, nous prévoyons une forte augmentation des dépenses pour la nourriture, les équipements et le soin, en lien avec la hausse de l'activité.

Pour faire face à ces augmentations de dépenses, un certain nombre de demandes de subventions ont été réalisées, notamment 13 080 euros pour l'aide à l'emploi et 23 000 euros dans le cadre du schéma régional de la Région Nouvelle Aquitaine pour le fonctionnement des Centres de Sauvegarde. D'autres demandes de subventions ont également été faites,

notamment 3000 euros pour la médiation faune sauvage, 17 550 euros pour le fonctionnement général et 6000 euros pour la formation bénévole.

Pour le reste, nous avons ré inclus dans ce budget prévisionnel les autres produits et les charges des services externes, les impôts et les frais de personnels en se basant sur le budget de 2019

Nous arrivons donc à un total de 88 532 euros pour le budget prévisionnel de 2020, aussi bien pour les charges, que pour les produits, qui s'équilibre donc en fonction des subventions que nous demandons.

Vote du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Actions 2019-2020

Services civiques

L'association avait recruté deux nouveaux services civiques pour une durée de huit mois (d'avril à décembre 2019):

Amandine a beaucoup apprécié la découverte du monde des oiseaux, il est dommage que la durée soit trop courte. Son but est toujours de travailler en tant que soigneuse animalier. Cependant, dans le secteur, pour l'instant, il n'y a pas de poste disponible. Nous lui souhaitons une belle réussite en espérant que tous ses efforts finiront par payer.

Antoine a terminé son service afin de partir et a rejoint la frontière du Luxembourg pour des raisons personnelles. Il cherche un emploi en tant que soigneur animalier et projette de faire le tour de l'Amérique Latine et des Centres de Sauvegarde de ces pays. Il nous enverra des photos et des nouvelles.

L'année 2019 a surtout été centrée sur le projet du futur déménagement et sur la recherche de financeurs. Nous avons finalisé les plans du nouveau Centre, fait établir des devis, commencé les démarches auprès du notaire et entretenu nos relations avec le Parc du Reynou.

Participation aux journées des jardins du musée de Vicq sur Breuilh :

Nous avons participé, en avril, aux journées nationales des jardins du musée Cécile Sabourdy à Vicq sur Breuilh. Cela nous a permis de nous faire connaître un peu plus et de récolter 140 euros, car les enfants de l'école avaient fabriqué des oiseaux en papier que nous avons pu vendre.

Un artiste de street art, Sema Lao, dont vous pouvez admirer les œuvres à l'espace Georges Brassens à Feytiat, mais aussi au stade de Beaublanc à Limoges, a réalisé des toiles représentant des ours blancs. Une partie des bénéfices des ventes, soit 400 euros, nous sera reversés sous forme de dons. Nous l'en remercions chaleureusement et nous vous incitons à consulter son travail formidable et à le diffuser autour de vous.

En ce qui concerne les projets 2020

L'agrément pour les services civiques est toujours valable et nous commencerons le recrutement à partir de la deuxième quinzaine de février. Normalement, un des nouveaux bénévoles sois serait déjà partant pour effectuer une des deux missions que nous avons à proposer.

Nous sommes invités au mois de mai à l'Etang des Landes en Creuse, à l'occasion de la Fête de la Nature 2020, le 24 plus précisément, afin de tenir un stand de vente et de sensibilisation à la protection des espèces protégées.

Le projet de la nouvelle structure va nous prendre beaucoup de temps et ne nous permettra pas de nous lancer dans d'autres actions pour cette année.

Election des membres du Conseil d'Administration

Se représentent :

- Maud Duveuf
- Catherine Feder
- Jean-Baptiste Tribet
- Oriana Dufrane
- Aude Haelewyn-Desmoulins
- Noëla Bertholet-Legros

Toutes les personnes qui se sont présentées sont élues à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

Le conseil d'administration est donc constitué de :

- Maud Duveuf
- Catherine Feder
- Jean-Baptiste Tribet
- Oriana Dufrane
- Aude Haelewyn-Desmoulins
- Noëla Bertholet-Legros

Questions diverses

Une question est posée au sujet de Vivara et de comment faire. Il faut absolument passer par le site du Centre et cliquer sur la bannière. Nous allons essayer de faire un tutoriel.

Une autre question est posée au sujet de la canicule s'il y en a encore cette année, doit-on vaporiser les nids avec de l'eau le plus souvent possible ? Oui, il est également conseillé de mettre des bacs d'eau à renouveler régulièrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 16h21.

La secrétaire de séance,
Catherine Feder



La présidente,
Maud Duveuf





ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SOS FAUNE SAUVAGE

Du 16 mai 2020

Etant donnée la situation sanitaire actuelle, l'assemblée se fera en visioconférence et le vote via le site Balotilo. Avec l'invitation à l'assemblée, était joint un mot explicatif de la Présidente de l'association, ainsi que les anciens et nouveaux statuts (voir ci-joint). La visioconférence a été mise en place afin de répondre aux questions des adhérents.

La séance, présidée par Maud DUVEUF, est ouverte à 14h.

Secrétaire de séance : Catherine FEDER.

ORDRE DU JOUR :

1. Modifications des statuts
2. Fonctionnement du Centre pendant le confinement

Modifications des statuts

La présidente remercie les adhérents présents et tous ceux qui ont voté et votent en ligne. Elle rappelle que cette assemblée extraordinaire a lieu pour modifier les statuts de l'association afin d'en faciliter le fonctionnement et les procédures.

La visioconférence permet d'expliquer plus en détails ces changements de statuts : par exemple pour les procès-verbaux qu'il faut signer lorsque l'ONCFS apporte des animaux, il est plus simple de désigner plusieurs personnes capables de le faire pour ne pas retarder les démarches.

Le vote sur Balotilo est en cours pendant la visioconférence et sera clos à 16h30, les résultats seront envoyés par mail aux adhérents.

Fonctionnement du Centre pendant le confinement

Il y a eu très peu d'oiseaux pendant le confinement, une dizaine environ, car les personnes ne pouvaient pas se déplacer. Les soigneuses ont prodigué beaucoup de conseils par téléphone (il y a eu de très nombreux appels), quand c'était possible, pour aider à sauver les oiseaux. Depuis le déconfinement, il y a beaucoup plus de dépôts, nous craignons d'ailleurs des arrivées importantes en raison de la reprise de l'activité humaine.

Nous n'avons pas pu embaucher le deuxième service civique, également en raison du confinement et de la durée du contrat qui ne correspondait plus, nous avons donc un contrat signé jusqu'en décembre et cet été nous pourrons fonctionner grâce aux bénévoles.

Sur le plan financier, nous avons de quoi couvrir les frais du Centre jusqu'en hiver, même si le confinement a eu pour effet un manque de dons considérable, car, en général, ce sont les personnes qui amènent les animaux qui en font.

Les adhérents n'ayant plus de questions, la séance est close à 14h32.

La secrétaire de séance,
Catherine Feder



La présidente,
Maud Duveuf



A 16h30 le résultat du vote est oui à l'unanimité (voir ci-joint attestation Balotilo).